



MODE D'EMPLOI ET CARNET D'ENTRETIEN PINK FLY



Il convient de lire attentivement ce manuel avant la première utilisation du véhicule.

TABLE DES MATIÈRES

MODE D'EMPLOI

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ	8
1.A. Le véhicule	8
1.B. La batterie	11
2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE	14
2.A. Cette garantie de 2 ans couvre	14
2.B. La garantie s'applique sous condition	14
2.C. La garantie ne couvre pas	15
3. ENTRETIEN	17
3.A. Conseils d'entretien	17
3.B. Stockage prolongé	17
4. PRÉSENTATION DU PINK FLY	18
4.A. Caractéristiques techniques	18
4.B. Description globale	19
4.C. Poste de conduite	20
4.D. Tableau de bord	22
4.E. Voyants et témoins lumineux	23
4.F. Affichage et fonctionnalités	24
4.G. Vitesses et accélération	25
5. MISE EN ROUTE	26
6. UTILISATION	27

7. STATIONNEMENT	28
8. BATTERIE	29
9. CONTRÔLES RÉGULIERS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ	30

CARNET D'ENTRETIEN

CONTRÔLES PÉRIODIQUES	32
A. Diagnostic et application mobile	32
B. Vérification des plaquettes de frein	33
C. Pression des pneumatiques	34
D. Vérification de l'usure des pneumatiques	34
VOTRE VÉHICULE	35
CONTRÔLES AVANT MISE EN CIRCULATION	36
PROGRAMME DE MAINTENANCE	37
- Contrôles visuels	37
- Interventions maintenance	38



100 % électrique et rien d'autre :

> Pas de réservoir additif d'essence dans nos scooters. Le scooter électrique Pink Mobility est plus silencieux, plus rapide, plus propre !

Service Après-Vente 360° :

> Vous avez un problème ? Pink Mobility a la solution. Parce que la sécurité de votre mobilité est notre priorité, Pink Mobility s'engage à trouver une solution pour l'entretien et la réparation de votre scooter, selon votre besoin.

Zéro surprise, on vous dit tout :

> Vous entrez dans un monde nouveau : l'univers propre de la mobilité électrique. Plus d'huile de vidange, pas de chaîne, pas de filtre, une batterie rechargeable.
Vous saurez tout ; Pink vous explique tout !



MODE D'EMPLOI

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur.

8

IMPORTANT

Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du scooter.
Le non-respect des informations données dans ce manuel peut être la cause de détérioration du matériel ou de blessures graves.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis. Photos non contractuelles.

Le Pink Fly est soumis à la réglementation en vigueur en France pour les 2 roues d'une puissance électrique supérieure à 4kW et inférieure à 11 kW (L3e). Son usage est réservé aux personnes titulaires du permis moto légère (A1) minimum, ou A2 ou A.



1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule (suite)



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Ne jamais rouler sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur le porte-bagage et respecter le poids maximum indiqué sur celui-ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques.
- Ne pas rouler pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être traînés par les roues.
- Il est déconseillé de rouler à plus de 30km/h sur toute route pavée (trous, nids de poules, ...).
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Votre véhicule étant équipé d'un frein moteur électrique au niveau de la roue arrière, veuillez adapter votre conduite, notamment en cas de freinage dans les virages.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments.
- Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de conduite figurant dans ce manuel.
- Ces indications étant non exhaustives, Pink Mobility SAS ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuer un contrôle régulier du scooter.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine Pink Mobility SAS.
- Le moteur, se situant dans la roue arrière, peut chauffer en cas d'utilisation prolongée : ne pas toucher sans laisser refroidir.
- De même, l'ampoule du phare avant chauffe, ne pas toucher avant refroidissement.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule (suite)

En cas de déplacement à deux, assurez-vous que chacun dispose de l'équipement réglementaire, et que le passager est confortablement installé avec les deux pieds sur la partie arrière du plancher, (ou sur les repose-pieds prévus à cet effet) les mains se tenant au support arrière.

Pink Mobility SAS ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par Pink Mobility SAS ou dont le montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.

Pink Mobility SAS ne peut être tenue pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers ou le propriétaire sur le véhicule.



IMPORTANT

Ce scooter fonctionne en haute tension (>60 V). Toute intervention sur les parties électriques comporte un risque d'électrisation. Seules les personnes habilitées et formées sont autorisées à manipuler ces composants.



1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie



CE PRODUIT CONTIENT DU LITHIUM



Veuillez lire et suivre les instructions de manipulation de la batterie avant de l'utiliser. Une utilisation incorrecte de la batterie peut provoquer une surchauffe, un incendie, une rupture, et les dommages ou la détérioration des capacités de la batterie.



IMPORTANT



Li-ion

Les batteries Lithium-Ion (Li-ion) peuvent présenter un risque d'explosion, d'incendie, de blessures, d'intoxication et des dégâts matériels importants si les batteries ne sont pas chargées ou utilisées correctement.

Les distributeurs et détaillants n'endossent aucune responsabilité civile dès lors que les instructions et mise en garde n'ont pas été appliquées à la lettre.

En achetant ces batteries, l'utilisateur s'engage à lire les instructions complètement et assume l'entière responsabilité des risques associés à l'utilisation des batteries lithium.



Si vous n'êtes pas en accord avec ces conditions, veuillez nous retourner immédiatement le produit à Pink Mobility SAS (Procédure sur www.pinkmobility.com) dans son emballage d'origine non ouvert.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)



PRUDENCE

12



Ne pas démonter, réparer ni modifier.

Démonter, réparer ou modifier l'appareil risque de provoquer un incendie ou de causer un fonctionnement anormal entraînant des blessures.

1. Température.

Ne pas utiliser ou laisser la batterie à très haute température (par exemple, à une forte exposition directe du soleil ou dans un véhicule par temps très chaud).

Elle peut en effet, surchauffer, sa performance en sera affectée et sa durée de vie sera raccourcie.

2. Électricité statique

Ne pas utiliser dans un endroit où l'électricité statique est élevée, sinon, les dispositifs de sécurité peuvent être endommagés, provoquant une situation préjudiciable.

3. Apparence / odeur anormale

Si la batterie dégage une odeur, génère de la chaleur, devient décolorée ou déformée, si elle paraît anormale lors de l'utilisation, la recharge ou le stockage, ne plus utiliser le scooter et le placer dans un lieu dégagé.

4. Contamination des bornes

Dans le cas où les bornes du chargeur sont contaminées, nettoyer les bornes avec un chiffon sec avant utilisation. Dans le cas contraire, vous pourriez rencontrer une perte ou absence de puissance à l'utilisation et/ou une défaillance de charge en raison de la mauvaise connexion entre le câble et le circuit électronique de l'instrument. Si la contamination persiste, faites vérifier l'état des cosses par un professionnel.

5. Batterie endommagée

Soyez informés qu'une batterie endommagée peut provoquer un incendie. Isolez les parties métalliques apparentes avec un adhésif isolant avant de la retourner à Pink Mobility SAS (www.pinkmobility.com) pour recyclage.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)

IMPORTANT

- Ne pas immerger la batterie dans l'eau ou l'eau de mer, et stocker la batterie dans un environnement frais et sec.
- Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur comme une flamme ou un radiateur.
- Lors de la recharge, utiliser le chargeur de batterie fourni avec celle-ci.
- Ne pas laisser les bornes de la batterie (+ et -) entrer en contact avec un fil ou tout métal (comme un collier de métal ou une épingle à cheveux) qui pourrait provoquer un court-circuit.
- Ne pas percer, donner de coup, écraser ou laisser tomber la batterie.
- Ne pas démonter ou modifier les batteries. Si la batterie est démontée, elle n'est plus sous garantie.
- Ne pas manipuler d'objets contondants à proximité ou sur la batterie.

ATTENTION

1. La batterie doit être chargée avec le chargeur approprié, en conformité avec le mode d'emploi.
2. La batterie ne doit être utilisée qu'avec le matériel agréé.
3. Ne pas utiliser la batterie avec d'autres batteries de fabricant, différents types et/ou modèles de batteries telles que les piles sèches, piles nickel-hydrure métallique, ou des batteries au nickel-cadmium, ou des piles neuves et anciennes lithium ensemble.
4. Ne pas décharger la batterie en continu quand elle n'est pas chargée.
5. Température de fonctionnement :
Charge : 0 ~ 55 °C / décharge : -20 ~ 65 °C.
6. Température de stockage : 0 - 20°C.
7. Vérifier le niveau de charge et recharger la batterie avec son chargeur au moins une fois tous les 3 mois.
8. Ne pas remettre une batterie fortement déchargée sous risque de perte définitive de sa fonction.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

Les conditions de garantie sont celles en vigueur à la date de la commande passée. Les extraits ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent avoir fait l'objet d'une évolution.

Pink Mobility SAS garantit les scooters Pink contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans ou 20 000 km (premier des deux termes atteint) à compter de la date de première mise en circulation du véhicule. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie, ou à défaut sur la carte grise du véhicule. Le chargeur de batterie est quant à lui garanti 1 an.

Des défauts non signalés auprès de Pink Mobility SAS avant l'expiration de ces délais, sont exempts de tout droit de garantie. Si un défaut est détecté et réparé durant sa période de garantie, la garantie est reconduite pour une période de 6 mois pour la ou les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement. Dans tous les cas, la garantie ne se prolonge pas au-delà de sa période initiale.

14

2.A. Cette garantie de 2 ans couvre :

La remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par Pink Mobility SAS.

Pink Mobility SAS décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.

Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de Pink Mobility SAS.

2.B. La garantie s'applique sous conditions :

Le scooter doit avoir été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien doivent être réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Le scooter ne doit en aucune façon avoir été transformé par des entreprises non agréées par Pink Mobility SAS, ou équipé d'accessoires non agréés par Pink Mobility SAS et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.B. La garantie s'applique sous conditions : (suite)

Les pièces d'origine ne doivent pas être remplacées par d'autres pièces non agréées par Pink Mobility SAS. Le scooter ne doit pas être utilisé pour des compétitions sportives.

En cas de non utilisation prolongée, le véhicule doit être conservé dans un endroit tempéré, protégé et sa batterie chargée préalablement à 75%. Il est impératif de vérifier régulièrement le niveau de charge afin d'éviter la décharge profonde, non prise en charge par la garantie.

Les droits initiaux de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, notamment pour les entretiens périodiques, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

Pour prendre effet, toute divergence aux conditions de garantie précitées nécessite une confirmation écrite de la part de Pink Mobility SAS.

2.C. La garantie ne couvre pas :

1. Des pièces à usure normale comme par exemple : optiques, ampoules, pneumatiques, garnitures et liquide de frein, ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série.
2. Toute dégradation liée à un mauvais positionnement du chargeur de batterie, du fait des sollicitations dans un environnement dont l'utilisateur est responsable.
3. Les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces. Sont considérés comme pièces consommables : le système de freinage (plaquette, disque, liquide...), les pneumatiques, les roulements, les ampoules, le connecteur femelle de batterie, le connecteur mâle du scooter.
4. Des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
5. Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du scooter.
6. Les dégâts liés à une immersion du moteur au-delà de son axe de rotation (flaques, cours d'eau, inondation, etc.).

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.C.La garantie ne couvre pas : (suite)

8. Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule et au transport du véhicule ou des pièces jusqu'à l'atelier de réparation.

Les dégâts consécutifs à des accidents.

9. Les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tels que les impacts de gravillons, salage des voiries, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou la corrosion superficielle des pièces métalliques.

10. Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple. Tout autre frais non spécifiquement prévu par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale et notamment, les frais de maintenance conformément au présent carnet et exigences du constructeur.

11. L'emploi de matériel ou logiciel ayant pour but d'augmenter la puissance du véhicule ainsi que toute modification des paramètres du contrôleur éliminent systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus, ces modifications entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire et/ou de l'utilisateur quant à toutes

conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident ou de contrôle de police.

12. L'état de décharge profonde d'une batterie n'est pas couvert par la garantie. Cette dégradation est exclue du champ de la garantie car elle ne relève pas du fabricant.



Mise en garde :

- Éviter de trop accélérer sur des surfaces boueuses, caillouteuses, trop étroites, gelées, dans les passages de canaux.
- Conduire prudemment de nuit ainsi qu'en cas de pluie, de neige, de vent fort et de brouillard.
- Ne pas utiliser dans un escalator/surface en déplacement/véhicule.
- Les batteries doivent être régulièrement rechargées afin d'éviter toute décharge profonde, dégradation irréversible des cellules et composants.

3. ENTRETIEN

3.A. Conseils d'entretien

Certaines parties du véhicule sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

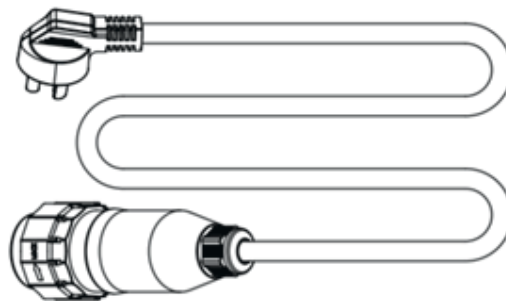
La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre scooter en prenant garde de ne pas exposer les parties électriques à des jets directs d'eau ainsi que d'appliquer un produit de protection antirouille sur toutes les pièces métalliques.

Votre distributeur Pink Mobility SAS vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

3.B. Stockage prolongé

Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps. Avant toute immobilisation prolongée, charger le le scooter préalablement à 75% et vérifier régulièrement que l'état de charge ne passe pas sous les 20% (2 barres sur le tableau de bord).

Utiliser le chargeur fourni avec votre véhicule pour la recharge de cette dernière.



Tension Nominale : 72 Volts
Tension de charge : 83 Volts
Intensité de charge : 18A

4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.A. Caractéristiques techniques



18

	Pink Fly
Puissance nominale	7000 W
Vitesse maximale	Eco 70 km/h
	Confort 90 km/h
	Sport 130 km/h
Pack Batterie	Intégrée Lithium-NMC 72V 93Ah 6,7 kWh
Chargeur	72V 18A
Temps de charge	4h à 80% - 6h à 100%
Autonomie max	Eco 150 km
	Confort 120 km
	Sport 90 km
Poids à vide	197
Poids total autorisé en charge	328
Freins	Disques Av + Ar - ventilés
Roues	14"
	120/70-14 (Av)
	120/80-14 (Ar)
Eclairage	Full LED
Empattement	1600 mm
Dimensions	2200 x 785 x 1400 mm
Garantie*	2 ans / 20 000 km

* Premier des deux termes atteint

4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.B. Description globale

- 1. Rétroviseurs
- 2. Pare-Brise
- 3. Éclaireur LED
- 4. Blocs optiques
- 5. Indicateurs de direction
- 6. Jante avant aluminium
- 7. Pneu 110/80R14
- 8. N° de châssis
- 9. Béquille centrale
- 10. Béquille latérale
- 11. Moteur
- 12. Pneu 120/80R14
- 13. Selle
- 14. Bloc optique arrière



4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.C. Poste de conduite

20

- | | |
|-----------------------|----|
| Frein arrière | 1. |
| Appel de phare | 2. |
| Feux croisement/route | 3. |
| Klaxon | 4. |
| Tableau de bord | 5. |
| Poignée | 6. |
| Clignotants | 7. |
| Feux de détresse | 8. |
| Prise de recharge | 9. |





- 10. Bouton changement de mode
(1 : Eco, 2 : Confort, 3 : Sport)
- 11. Marche avant-arrière
- 12. Frein avant
- 13. Contacteur de clé (Neiman)
- 14. Bouton boost
- 15. Accélérateur
- 16. Prise USB
- 17. Boîte à gants
- 18. Emplacement contrôleur (danger électrique)

4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.D. Tableau de bord

1. Clignotants
2. Régime moteur
3. Voyants et témoins lumineux (p.23)
4. Indicateur de mode P, 1, 2, 3 ou R

P : mode Parking,

> pas d'accélération possible

1 : mode Eco

2 : mode Confort

3 : mode Sport

R : marche arrière

5. TRIP : distance Trajet
depuis la dernière réinitialisation

6. Odomètre : distance totale parcourue par le scooter

7. Indicateur de charge Batterie

8. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)

9. Jauge de consommation instantanée de courant



4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.E. Voyants et témoins lumineux

Bouton SEL



Bouton ADJ

Feux de route activés



READY

Charge

Lors de la charge, la couleur du voyant est rouge fixe. Lorsque la charge est complète, la couleur du voyant passe au vert. Si le voyant clignote en rouge, l'équilibrage des cellules est en cours



Mise en route prête

Moteur

S'active lorsqu'un problème est détecté sur la chaîne de traction



Batterie

S'active lorsque l'autonomie restante est d'environ 15 km.

Tortue

S'active lorsque l'autonomie restante est d'environ 15 km. L'accélération est très limitée.

4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.F. Affichage et fonctionnalités du tableau de bord

24

Changement de l'affichage

Appui court sur le bouton SEL (Selection) pour afficher au choix le kilométrage ODO, correspondant au kilométrage total du scooter, la tension de la batterie ou la luminosité du tableau de bord.

Mise à zéro du compteur TRIP

Appui prolongé sur le bouton ADJ (Adjustment).

Changement de luminosité

Appui court sur le bouton SEL jusqu'à l'affichage de la luminosité, puis appui court sur le bouton ADJ.

Changement de l'unité de distance

Appui prolongé sur le bouton SEL, puis appui court sur le bouton ADJ pour alterner entre Km/h et Km & Mph et Mile.



4. PRÉSENTATION DU PINK FLY

4.G. Vitesses et Accélération



Vitesse 1 - Eco

Permet une conduite fluide, économique et une accélération douce, un mode idéal lorsque la circulation est dense. La vitesse n'excède pas 70 km/h.

Vitesse 2 - Confort

Le mode Confort permet une conduite souple et dynamique. La vitesse atteint 90 km/h.

Vitesse 3 - Sport

Le mode sport permet une conduite plus sportive, idéal sur les voies rapides et les axes autoroutiers. L'accélération est plus intense et permet une vitesse à 130 km/h.

25

BOOST

Le bouton Boost permet un surplus de couple et puissance pendant une durée de 20 secondes. Il permet d'effectuer une accélération brève et puissante pour dépasser un véhicule par exemple. Une fois les 20 secondes terminées, 90 secondes sont nécessaires pour une nouvelle utilisation de la fonction. La fonction est stoppée en cas de pression sur le frein et de relâchement de la poignée d'accélération». En dessous de 50 % de batterie, la fonction n'est que peu ressentie.

5. MISE EN ROUTE

26

1

Mise sous tension (contact)

Insérer la clef dans la serrure et la tourner dans le sens horaire jusqu'à la position « ON ». Le tableau de bord s'allume.

Démarrage du scooter

Déverrouillage de la colonne de direction



Verrouillage de la colonne de direction

2

Activation/ démarrage

Pour démarrer, exercer une pression sur le frein, le témoin «Ready» apparaît à l'écran.

3

La télécommande

La télécommande permet un contrôle du scooter à distance et permet de mettre en route le véhicule sans insérer la clef dans la serrure.

- Activation alarme
- Verrouillage et désactivation alarme
- 5 alertes sonores par le véhicule
- Allumage



6. UTILISATION

1

Utilisation des indicateurs de direction

Déplacer le bouton vers la direction désirée.

Un témoin lumineux sur le tableau de bord indique le bon fonctionnement du clignotant.



Un appui sur le bouton coupe l'indicateur.

3

Mise hors tension (contact)

Tourner la clef dans le sens anti-horaire jusqu'à la position « OFF ».

> Le tableau de bord s'éteint.

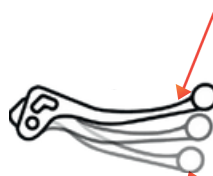


2

Le freinage

A- Freinage levier de frein, 2 temps :

1- action légère sur l'une des poignées enclenche le freinage récupératif EBS (à l'allumage des feux stop).



2- en pressant plus fort, un freinage hydraulique vient renforcer cette action.

B- Répartiteur de freinage

Lorsque que le frein arrière est pressé, le freinage est réparti de la manière suivante :

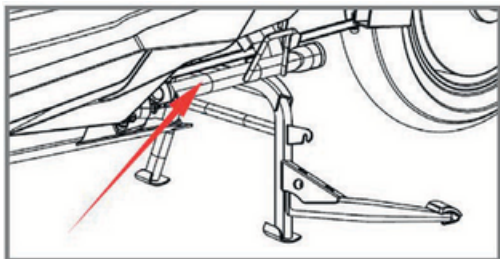
- 60 % sur la roue arrière
- 40 % sur la roue avant.

7. STATIONNEMENT

28



**Ne pas garer le scooter en pente :
il risque de se déséquilibrer ou se dérober.**



A

Verrouillage de la colonne de direction :

- Tourner le guidon à fond à gauche.
En position OFF, enfoncer la clef puis la
tourner dans le sens « ANTI HORAIRE », tout
en la maintenant enfoncée, jusqu'au « clic ».

B

Deux béquilles (voir page 19) :

La béquille latérale :

Elle est munie d'une sécurité
qui coupe le moteur en position baissée.

La béquille centrale :

A utiliser pour le stationnement,
elle assure une position verticale au scooter.

Afin de mettre le scooter sur sa béquille centrale, se
positionner sur le côté gauche du scooter, tenir le
scooter par le guidon et le porte-bagage puis
exercer une force suffisante sur la pédale de la
béquille à l'aide du pied.

C

Ouverture de la selle :

La selle s'ouvre par le contacteur
de clef (Neiman). En position
OFF, tourner la clef dans le sens
anti-horaire jusqu'au « clic ».



La selle peut être relevée.

8. BATTERIE

Mettre le scooter dans un endroit sûr et SEC.
Brancher la première extrémité du câble au scooter,
puis l'autre extrémité à une prise domestique.

1. Le voyant sur le tableau de bord est **rouge fixe**
> lorsque le scooter charge.

2. Un voyant **rouge clignotant**
> Cela peut arriver dans certains cas en fin de charge.
indique une surtension.

3. Lorsque la batterie est chargée, le voyant du
tableau de bord passe au **vert fixe** et le chargeur
s'arrête.

4. À la fin de la charge, débrancher d'abord la prise
la prise secteur, puis le connecteur du scooter.



**Toute dégradation liée à une mauvaise connexion
de la batterie n'est pas couverte par la garantie.**



9. CONTRÔLES RÉGULIERS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ



IMPORTANT

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier les points suivants avant toute utilisation du véhicule :

1. Vérifier l'usure des garnitures de freinage. (plaquettes de frein)
2. Vérifier le bon serrage des roues.
3. Vérifier l'état et la pression des pneumatiques.
4. Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.
5. En cas d'immobilisation prolongée de votre véhicule, veuillez prévoir une charge complète de votre scooter avant utilisation sur route.
6. Veillez à procéder régulièrement à un cycle de décharge complet de votre batterie pour permettre un ré-étalonnage de la fonction « autonomie restante ».

30



CARNET D'ENTRETIEN

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

A. Diagnostic et application mobile

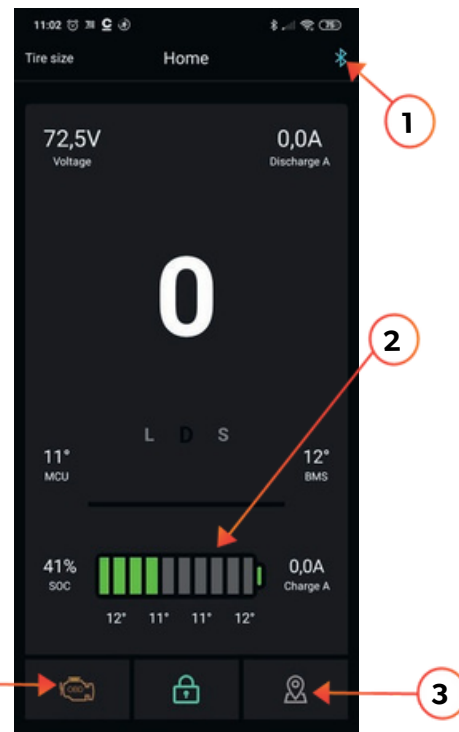


L'application JONWAY est disponible sur l'AppStore ou téléchargeable sur le net.

32

Cette application permet de rendre compte en temps réel de l'état de fonctionnement du véhicule.

1. L'application recherche le véhicule via le bluetooth.
2. Une fois l'application appairée au véhicule, l'utilisateur peut suivre la charge de la batterie, la vitesse en temps réel, l'état de la batterie, l'état des cellules de la batterie, et autres informations.
3. L'application est reliée à plusieurs application GPS afin de retrouver rapidement un itinéraire.
4. Dans la section OBD, l'utilisateur peut visualiser les défauts et codes erreurs du véhicule.



CONTRÔLES PÉRIODIQUES

B. Vérification des plaquettes de frein

L'entretien du système de freinage doit être réalisé avec du liquide de frein conforme à la norme DOT 4.



AVERTISSEMENT

Ne plus utiliser le véhicule et
procéder au remplacement des
plaquettes.

Épaisseur	Nominal	Min
Plaquettes avant	7 mm	4.5 mm
Plaquettes arrières	8 mm	4.5 mm
Disques	3.5 mm	3 mm

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

C. Pression des pneumatiques

La pression des pneumatiques doit être de 2 bars à l'avant et 2.2 bars à l'arrière.



D. Couples de serrages

- Axe de roue avant : 60 N/m
- Axe de roue arrière : 145 N/m (écrou)
50 N/m (contre-écrou)

E. Vérification de l'usure des pneumatiques

Un pneu est considéré comme usé lorsque les témoins d'usure affleurent.

Dans le cas où vos pneumatiques ne seraient pas pourvus de cet indicateur, la profondeur minimale des sculptures en tous points du pneu ne doit pas être inférieure à 1 millimètre.

Si tel est le cas, veuillez immédiatement changer celui-ci. Plusieurs facteurs peuvent affecter la durée de vie des pneus : conditions climatiques, conditions de stockage et d'utilisation, charge, vitesse, pression de gonflage, entretien, etc. Chacun d'entre eux peut modifier considérablement la durée de vie escomptée.

Pour plus d'informations, consultez nos conseils d'usage et de sécurité.



VOTRE VÉHICULE



Visa du concessionnaire :

Marque : **Pink Mobility**

Modèle : **PINK FLY**

Couleur :

N° de châssis (VIN) :

No de série Moteur :

.....

Date d'achat :

CONTRÔLES AVANT MISE EN CIRCULATION

36

- Vérifier le niveau de liquide de frein.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière, et notamment l'usure des plaquettes de frein.
- Vérifier le bon fonctionnement de la poignée d'accélération.
- Vérifier le fonctionnement de la marche arrière.
- Vérifier le bon débattement des amortisseurs arrière et avant.
- Vérifier la bonne pression des pneus (AV : 2 - AR : 2.2).
- Charger la batterie (Voir page 30).
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérifier le fonctionnement du coupe circuit au guidon et béquille latérale.
- Vérifier le bon fonctionnement de toutes les ampoules.
- Vérifier le réglage du faisceau lumineux des phares.
- Contrôler le bon serrage des éléments de train roulant (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction).

Date et signature :

Visa du concessionnaire :

PROGRAMME DE MAINTENANCE

- Contrôles visuels*

Interventions	1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois	60 000 km / 60 mois
MÉCANIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Usure pneus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pression pneus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Niveau liquide de freins	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Usure plaquettes frein av. & ar.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Serrage roues	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Serrage bécquille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Amortisseurs (absence de fuite)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ÉLECTRIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État général batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État connecteur batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ampoules	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Commodos	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Coupe circuit bécquille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Témoins Lumineux freinage	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en charge batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CARROSSERIE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
État général (carénage, châssis)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Guidon (tordu, abîmé)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Optiques (rayures graves)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fermetures (selle, neimann)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ancrage caisson	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

* Tous les 6000 km ou une fois par an.

PROGRAMME DE MAINTENANCE

- Interventions maintenance*

38

Interventions	1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois	60 000 km / 60 mois
MÉCANIQUES											
Changement plaquettes avant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement pneu arrière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement plaquettes arrière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement pneu avant		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Changement Disques freins av.						x					
Changement Disques freins ar.						x					
Amortisseurs avant						x					
Amortisseurs arrière							x				
Purge circuit de freinage				x				x			
ÉLECTRIQUES											
Test batterie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Contrôle complet batterie			x			x			x		
Contrôle contrôleur			x			x			x		

* Tous les 6000 km ou une fois par an.

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 1000 km / 2 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 6 000 km / 12 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

40

Révision des 9 000 km / 18 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 12 000 km / 24 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 18 000 km / 36 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 24 000 km / 48 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

42

Révision des 27 000 km / 54 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision deskm / ...mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa



Pink FLY Manuel V.7



PINK MOBILITY SAS FRANCE

contact@pinkmobility.com

www.pinkmobility.com

Tél: +33 1 30 50 00 08

Hors d'usage, votre véhicule ne doit pas être abandonné. Il doit être recyclé par la filière agréée par l'État. Apportez-le ou faites-le collecter sans frais par un centre VHU.



quefairedemesdechets.fr
Avant de recycler, privilégiez la réparation